

Informations de base

2022/2778(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation relatives à la gestion individuelle de portefeuilles de prêts par les prestataires de services de financement participatif, précisant les éléments de la méthode d'évaluation du risque de crédit, les informations à communiquer aux investisseurs sur chaque portefeuille individuel et les politiques et procédures requises en ce qui concerne les fonds de réserve

Complétant [2018/0048\(COD\)](#)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

3.45.03 Gestion financière, prêts, comptabilité des entreprises

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur